



afer

ASSOCIATION FRANÇAISE
D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 6 juillet 2016

Action en restitution : victoire historique pour 53 000 adhérents de l'Afer

En 2013, l'Afer avait porté au nom de 55 113 adhérents une requête collective en restitution de sommes confisquées par l'Etat à l'issue du procès dit des fondateurs.

La Cour d'Appel de Versailles, statuant sur renvoi après cassation, a ordonné ce jour, mercredi 6 juillet 2016, la restitution aux adhérents de l'Afer des sommes d'argent qui avaient été détournées à leur détriment.

Il s'agit d'une victoire sans précédent dans les annales de la justice française.

« Nous venons de remporter une victoire historique ! Je me bats depuis neuf ans pour que les adhérents qui ont mandaté l'Afer obtiennent gain de cause. La justice leur donne aujourd'hui raison. Je remercie les adhérents de leur confiance. Je remercie également les professeurs Pierre-Yves Gautier et François-Xavier Testu et maître Olivier Pardo qui nous ont accompagnés dans ce dossier. Que le livre de cette longue histoire se referme à présent » a déclaré le président de l'Afer Gérard Bekerman.

www.afer.asso.fr - suivez-nous sur  

L'AFER - Association Française d'Épargne et de Retraite- est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 720 000 adhérents représentant une épargne de 51 milliards d'euros (au 31/12/2015). Créée en 1976, l'AFER a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat souscrit auprès d'AVIVA, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.

Rejoignez notre famille



Relations médias : Sylvie Conan Charvin – Directrice associée Yannick Le Bourdonnec Conseil
s.conan.charvin@ylbconseil.fr - T 06 19 92 54 78 – 01 44 82 85 92